Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Service de l'alimentation** **Sous-direction de la politique alimentaire** **Bureau de l'évaluation scientifique, de la recherche et des laboratoires** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955** **N° NOR AGRG1519823N**	**Note de service** **DGAL/SDPAL/2015-712** **12/08/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGAL/SDSPA/N2001-8056 du 02/05/2001 : Laboratoires agréés pour le diagnostic des maladies réputées contagieuses des animaux et des produits d'aquaculture.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Liste des laboratoires agréés pour le diagnostic des maladies réputées contagieuses des animaux et des produits d'aquaculture

Destinataires
Pour information DDCSPP ADILVA DRAAF LNR

Résumé : La présente note de service liste les laboratoires agréés pour le diagnostic des maladies réputées contagieuses des animaux et des produits d'aquaculture

Textes de référence :-Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 202-1 et R. 202-8 et suivants;
-Arrêté du 23 septembre 1999 établissant des mesures de lutte contre les maladies réputées contagieuses des poissons.
-Arrêté du 4 novembre 2008 relatif aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et

aux produits d’aquaculture et relatif à la prévention de certaines malades chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies

I - Laboratoires agréés

La liste des laboratoires agréés est consultable sur le site Internet du ministère chargé de l'agriculture à l'adresse suivante :

http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-et-methodes-officielles-en-sante-animale

Cette liste est mise à jour en tant que besoin.

II - Laboratoire national de référence

Le laboratoire national de référence pour ces analyses est :

Anses - Laboratoire de Ploufragan-Plouzané
41 rue Beaucemaine
22440 PLOUFRAGAN

Le Directeur Général de l'Alimentation
Patrick DEHAUMONT